

Nancy, le 17 février 2026

LETTRE OUVERTE AUX CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES

Madame, Monsieur,
Cher(e) candidat(e) aux élections municipales,

Dans le cadre de la campagne municipale en cours, le Conseil Départemental de l'Ordre des Infirmiers de Meurthe-et-Moselle souhaite attirer votre attention sur un enjeu majeur de santé publique : les conditions de mobilité des soignants intervenant à domicile.

Chaque jour, les infirmiers et professionnels de santé libéraux sillonnent votre commune pour assurer des soins essentiels auprès de personnes âgées, fragiles, dépendantes ou en situation de handicap.

Leur action constitue un maillon indispensable du maintien à domicile, de la prévention et de la continuité des soins.

Pourtant, leurs tournées sont aujourd'hui fortement entravées par :

- une circulation de plus en plus dense,
- un stationnement très limité,
- l'absence d'aménagements adaptés à l'urgence et aux contraintes de leurs interventions,
- des amendes injustifiées, malgré la nature strictement professionnelle de leurs déplacements.

Ces difficultés entraînent des retards dans les soins, un allongement des tournées, un stress accru pour les professionnels, et in fine une dégradation de la qualité et de la sécurité des soins rendus à nos concitoyens.

Nos demandes pour votre futur mandat

Afin d'assurer durablement l'accès aux soins à domicile sur votre territoire, nous vous invitons à intégrer dans votre programme municipal des engagements concrets, parmi lesquels :

- la création de places de stationnement identifiées pour les soignants à domicile ;
- la facilitation du stationnement en zone urbaine dense, notamment via des autorisations spécifiques ;
- la reconnaissance du statut et des contraintes d'intervention des infirmiers libéraux ;
- la mise en place de dispositifs municipaux adaptés aux tournées de soins (zones réservées, accès aux voies réglementées, dispositifs numériques locaux, etc.).

Garantir la mobilité des soignants, c'est garantir l'égalité d'accès aux soins, la continuité des interventions et la sécurité des patients.

Notre souhait : un engagement clair de votre part

Nous restons pleinement disponibles pour échanger avec vous, vous présenter la réalité quotidienne des professionnels et envisager ensemble les solutions les plus adaptées à votre commune.

Nous vous remercions de l'attention portée à cet enjeu de santé publique fondamental et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur Thierry PECHEY
Président du CDOI 54

